

Mémoire déposé par M. Eric Perreault résident d'Anticosti, dans le cadre des consultations publiques sur l'industrie pétrolière et gazière sur Anticosti.

Lors d'une rencontre organisée par le Centre de vigilance et d'information sur les enjeux pétroliers à Anticosti (CVIEPA) le 15 octobre à Port Menier, trois chercheurs spécialistes et professeurs du Centre universitaire Terre Mer Environnement, il nous a été clairement confirmé qu'à l'heure actuelle :

- Il n'y a aucun plan de gestion des risques d'établis.
- Il n'y a pas d'étude exhaustive sur l'hydrologie aux endroits où l'on prévoit fracturer.
- Il n'y a pas de plan d'urgence concret et spécifique à notre situation géographique.
- Il n'y a pas encore de lois claires établies pour l'industrie de la fracturation.

Je demande donc qu'un plan de gestion des risques complet soit établi, que des études préliminaires indépendantes soit faites afin de recueillir des données d'avant-projet pour qu'il soit possible par la suite aux chercheurs de mesurer l'impact environnemental réel, et je demande aussi qu'un cadre législatif spécifique à cette industrie soit mis en place, autant pour la phase exploratoire que pour la phase d'exploitation. Ces trois points doivent être complétés avant le début des forages par fracturation.

En plus, étant donné le partenariat et l'implication directe du gouvernement dans le consortium Hydrocarbure Anticosti, je demande des études indépendantes afin d'assurer l'intégrité et l'impartialité des instances gouvernementale dans cette situation particulière.

Par conséquent le Centre de Vigilance et d'Information sur les Enjeux Pétrolier sur Anticosti (CVIEPA) devrait être l'intermédiaire entre Hydrocarbure Anticosti et le Centre de recherche universitaire Terre Mer Environnement et devenir le mandataire des études reliées à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbure et du gaz naturel sur Anticosti. En ce qui concerne le financement de ces études, je propose que le consortium Hydrocarbure Anticosti verse 2% de ses investissements au CVIEPA pour la recherche et la protection du territoire, et ce de manière rétroactive. Je crois qu'une entente de la sorte est nécessaire afin d'éviter toute collusion dans le processus de recherche et pour protéger la transparence et l'intégrité des instances gouvernementales.

En terminant, pour les raisons ci-haut mentionnées, je réitère ma demande que les travaux exploratoires de forage par fracturation soit retardés jusqu'à ce que tout soit mis en place pour que ces études soient faites en collaboration avec Hydrocarbure Anticosti, avant, pendant et après les trois forages exploratoires avec fracturation prévus afin de connaître à la fois le potentiel énergétique et les conséquences environnementales d'une telle industrie sur le territoire de l'île d'Anticosti.

ERRATUM

Lors de la soirée des consultations publiques qui s'est tenue à Port Menier où j'ai exprimé mes craintes et mes questionnements sur le fait qu'Hydrocarbure Anticosti prévoyait faire trois forages avec fracturation l'été prochain, si leur partenaire d'affaires (le gouvernement) veut bien leur accorder les permis nécessaires, et cela sans qu'il y ait d'études sérieuses de faite au préalable, sans qu'il y ait de plans d'urgence et de gestion de risque, etc.,

suite à cette soirée j'ai reçu chez moi la visite d'un représentant de la compagnie Pétrolia m'accusant de faire de la « désinformation ». J'écris donc cet erratum à la fois pour corriger mon erreur et pour m'excuser auprès de la compagnie Pétrolia pour ce malentendu. Si vous étiez allé au micro devant une telle délégation, vous auriez compris qu'avec le stress qui s'y rattache les possibilités d'erreurs sur les détails sont assez grandes.

Alors voici la précision que je désire corriger.

J'ai dis que : « **Pétrolia préparait actuellement les pads en vue des forages avec fracturation prévu pour l'été 2016.** »

J'aurais dû dire que : « **Pétrolia faisait des puits d'observation sur l'emplacement des pads en vue des forages avec fracturation prévu pour l'été 2016** »

Je dois vous avouer avoir été surpris par l'importance porté sur ce détail alors que l'on a parlé d'enjeux et de lacunes infiniment plus troublantes lors de cette soirée. Selon moi, cette « précision » ne change en rien l'objectivité de mon mémoire ou de mes commentaires, mais je crois que cette accusation de « désinformation » (comme on me l'a bien fait comprendre) a plutôt pour objectif de détourner l'attention d'une réalité beaucoup plus sérieuse qui pourrait possiblement compromettre les plans de Pétrolia concernant les trois forages avec fracturation prévus pour l'été prochain.

Avec cette correction je joins mes excuses à Pétrolia pour cette erreur involontaire de ma part lors des audiences publique.

Eric Perreault

Ps. Une copie de cette erratum a aussi été jointe à mon mémoire présenté au gouvernement dans le cadre des audiences publiques sur les hydrocarbures.